

Séance du 2 décembre 2025

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance le deux décembre deux mille vingt-cinq à dix heures dix-huit, à la salle exécutive Norbert-Brousseau de l'hôtel de ville, située au 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du comité exécutif Olivier Biron (partiellement), Benoit Forget-Chiasson, Daniel Saindon (partiellement), Mélanie Sicotte (partiellement) et Anne-Marie Tremblay (partiellement) formant quorum sous la présidence du président Steven Blaney.

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint – planification intégrée du territoire (partiellement), Suzanne Breton, directrice générale adjointe – service à la communauté et intelligence d'affaires par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général (partiellement), Jean Sébastien Gagnon, directeur général adjoint - sécurité publique et affaires corporatives, Richard Côté, directeur adjoint du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE2642

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 2 décembre 2025.

CE2643

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2025

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2025 du comité exécutif.

CE2644

Désignation d'une représentante ou d'un représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21190)

Document d'aide à la décision [FIN-2025-056](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner Jean-Marc Bard, à titre de représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21190), pour un mandat de trois ans.

CE2645

Option de renouvellement du contrat relatif aux services professionnels pour l'appui à la sélection et à l'évaluation dans le cadre du développement des compétences du personnel

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2025-088](#)

Il est résolu d'exercer l'option de renouvellement de deux ans du contrat relatif aux services professionnels pour l'appui à la sélection et à l'évaluation dans le cadre du développement des compétences du personnel (contrat numéro 2022-55-97), à compter du 1^{er} janvier 2026, pour une dépense estimée à 272 775 \$, avant TPS et TVQ, le tout conformément aux conditions de l'appel d'offres (numéro 2022-55-97) et à la soumission produite par l'adjudicataire 9025-4616 Québec inc. (faisant affaire sous le nom Brh).

CE2646

Adoption des prévisions budgétaires 2026 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

Document d'aide à la décision [ENV-MR-2025-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière pour l'année 2026, telles qu'adoptées par son conseil d'administration, par sa résolution 53-25, et jointes au sommaire décisionnel ENV-MR-2025-007.

CE2647

Financement de la dépense relative au remplacement des systèmes

mécaniques dans les bâtiments

Document d'aide à la décision [GEN-RPBA-2025-007](#)

Il est résolu, pour financer la dépense relative au remplacement des systèmes mécaniques dans les bâtiments, d'affecter un montant de 250 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de dix ans par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2026 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

CE2648

Dépôt des amendements budgétaires et virements de fonds de la Société de transport de Lévis pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2025

Document d'aide à la décision [TMD-2025-034](#)

Le rapport des amendements budgétaires et virements de fonds de la Société de transport de Lévis pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2025, joint au sommaire décisionnel TMD-2025-034, est déposé, à titre de reddition de compte et d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE2649

Modification de la résolution CV-2023-00-42 « Pouvoirs nécessaires à l'exécution de fonctions à titre d'inspecteur régional en foresterie et modification de la résolution CV-2004-04-95 « Nomination d'un inspecteur pour l'émission des permis et certificats et la délivrance d'avis et de constats d'infraction relatives aux boisés privés » »

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2025-134](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2023-00-42 « Pouvoirs nécessaires à l'exécution de fonctions à titre d'inspecteur régional en foresterie et modification de la résolution

CV-2004-04-95 « Nomination d'un inspecteur pour l'émission des permis et certificats et la délivrance d'avis et de constats d'infraction relatives aux boisés privés » » par l'ajout, à la fin du premier alinéa, des mots suivants :

« et pour l'émission de permis et certificats et la délivrance d'avis et de constats d'infraction relatives au Règlement de contrôle intérimaire RV3535 relatif à la conservation des milieux naturels. ».

CE2650

Financement afférent et attribution du contrat de gré à gré relatif à la fourniture de licences et de services professionnels relatifs à la migration vers le Web du progiciel de gestion intégré Innova-web, à la maintenance et au soutien

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2025-092](#)

Il est résolu d'autoriser le financement de la dépense additionnelle relative au projet de migration Web du progiciel de gestion intégré Innova-web au montant maximum de 47 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-73.

Il est enfin résolu d'attribuer le contrat de gré à gré relatif à la fourniture de licences et de services professionnels relatifs à la migration vers le Web du progiciel de gestion intégré Innova-web, à la maintenance et au soutien (appel d'intérêt 2025-50-77), à Ico technologies inc., pour une dépense estimée à 612 496,59 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq ans, joint au sommaire décisionnel APGI-APP-2025-092.

CE2651

Attribution du contrat relatif à la fourniture de services professionnels en matière de gestion des risques et de gestion du portefeuille d'assurance de dommages de la Ville et du portefeuille d'assurance de dommages des organismes bénévoles

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2025-100](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat relatif à la fourniture de services professionnels en matière de gestion des risques et de gestion du portefeuille d'assurance de dommages de la Ville et du portefeuille d'assurance de dommages des organismes bénévoles (appel d'offres 2025-55-102), pour le lot 1, à Raymond Chabot Grant Thornton & cie, s.e.n.c.r.l., pour une dépense estimée à 335 115 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE2652

Demande de crédits additionnels pour les frais afférents à la revitalisation de terrains (site de l'ex-domaine Val-des-Bois, situé à proximité du chemin Saint-Roch, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévy)

Document d'aide à la décision [APGI-GI-2025-038](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter des crédits additionnels au montant de 69 200 \$, correspondant à une partie des revenus de la vente de gré à gré de biens mobiliers pour couvrir les frais afférents à la revitalisation de terrains (site de l'ex-domaine Val-des-Bois, situé à proximité du chemin Saint-Roch, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévy), indiqués au sommaire décisionnel APGI-GI-2025-038.

CE2653

Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'assistance mutuelle en cas d'incendie, d'intervention d'urgence ou de sauvetage à intervenir avec la municipalité de Saint-Henri

Document d'aide à la décision [INC-2025-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'assistance mutuelle en cas d'incendie, d'intervention d'urgence ou de sauvetage à intervenir avec la municipalité de Saint-Henri, jointe au sommaire décisionnel INC-2025-014 et d'autoriser le maire et la greffière ou la greffière adjointe et assistante-greffière ou le conseiller juridique et assistant-greffier à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE2654

Besoin de main-d'œuvre à la Direction du bureau de la sécurité civile

Document d'aide à la décision [GCH-2025-075](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre à la Direction du bureau de la sécurité civile, précisé au sommaire décisionnel GCH-2025-075, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ce mouvement de main-d'œuvre.

Le membre du comité exécutif Anne-Marie Tremblay quitte son siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le membre du comité exécutif Anne-Marie Tremblay reprend son siège.

Le membre du comité exécutif Daniel Saindon quitte son siège.

CE2655

Demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide aux infrastructures de transport actif (véloce III), volet 3, pour l'entretien de la route verte et de ses embranchements auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour l'année 2026

Document d'aide à la décision [DEI-2025-006](#)

ATTENDU QUE le programme d'aide aux infrastructures de transport actif (véloce III) a pour objectif général de soutenir le développement, l'amélioration et l'entretien d'infrastructures de transport actif afin de promouvoir ce type de déplacement, d'encourager le tourisme durable, d'améliorer le bilan routier, de

contribuer à la prévention en santé et de réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par les déplacements des personnes ;

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (véloce III) et s'engage à les respecter, de même que les lois et règlements en vigueur durant la réalisation du projet, et à obtenir les autorisations requises avant l'exécution de celui-ci ;

ATTENDU QUE le projet mentionné plus haut est admissible à une demande de financement dans le cadre de ce programme, estimé à 414 004 \$, toutes taxes incluses, et que le montant demandé au ministère est de 113 872 \$;

ATTENDU QU'afin de déposer une demande d'aide financière, la Ville doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande ;

En conséquence,

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du programme d'aide aux infrastructures de transport actif (véloce III), volet 3 pour l'entretien de la route verte et de ses embranchements;
- de confirmer l'engagement de la Ville à respecter les modalités d'application en vigueur pour ce programme;
- de reconnaître que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;
- d'autoriser et de certifier que François Bélanger, Directeur de l'entretien des infrastructures, est désigné à titre de représentant de la Ville et qu'il est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable;
- de transmettre une copie de la présente résolution au ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Le membre du comité exécutif Daniel Saindon reprend son siège.

CE2656

Récupération des sommes relatives à la disposition de véhicules et d'équipements pour l'encan pour l'année 2026 et autorisation de signature

Document d'aide à la décision [DEI-EM-2025-006](#)

ATTENDU QUE les équipements ou véhicules ont été identifiés en surplus, désuets ou hors d'usage ;

ATTENDU QUE les services de la Direction de la disposition des biens du Centre d'acquisitions gouvernementales du Gouvernement du Québec ou des entreprises privées reconnues par la Ville pour la disposition de biens ont été retenus pour la disposition de ces équipements ou véhicules ;

En conséquence,

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la récupération des sommes perçues afin de les réinvestir dans l'achat d'équipements ou dans des dépenses en immobilisation, pour l'année 2026.

Il est enfin résolu d'autoriser le Coordonnateur des équipements motorisés de la Direction de l'entretien des infrastructures ou le Chef de service des travaux publics de la Direction de l'entretien des infrastructures, à signer tout document relatif à la vente des équipements ou véhicules.

CE2657

Financement de la dépense relative au projet de pérennité des infrastructures de traitement des eaux

Document d'aide à la décision [DEI-PSC-2025-010](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au projet de pérennité des infrastructures de traitement des eaux au montant maximum de 169 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2024-34-35.

CE2658

Aide financière au bénéfice d'un organisme de la communauté

Document d'aide à la décision [DVC-ART-2025-026](#)

Il est résolu d'accorder l'aide financière à l'organisme de la communauté, indiquée au sommaire décisionnel DVC-ART-2025-026, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE2659

Demande de subvention au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations (volet 2.2)

Document d'aide à la décision [DVC-BIB-2025-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de déposer une demande de subvention au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de l'appel à projets du programme d'aide aux immobilisations (volet 2.2), intervention visant un bien immeuble et les équipements intégrés, et d'autoriser le maire et la greffière ou la greffière adjointe et assistante-greffière ou le conseiller juridique et assistant greffier à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Le membre du comité exécutif Mélanie Sicotte quitte son siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le membre du comité exécutif Mélanie Sicotte reprend son siège.

Le membre du comité exécutif Olivier Biron quitte son siège.

CE2660

Aide financière au bénéfice d'organismes de la communauté

Document d'aide à la décision [DVC-DIR-2025-021](#)

Il est résolu d'accorder l'aide financière à des organismes de la communauté, indiquée au sommaire décisionnel DVC-DIR-2025-021, conformément à la politique de reconnaissance et au cadre de soutien aux organismes, selon les modalités et les critères du soutien financier établis par la Direction de la vie communautaire pour chacun des trois programmes de soutien financier spécifiques.

CE2661

Adoption du plan d'action 2025-2026 à l'égard des personnes handicapées

Document d'aide à la décision [DVC-DSC-2025-024](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le plan d'action 2025-2026 à l'égard des personnes handicapées, joint au sommaire décisionnel DVC-DSC-2025-024.

Le membre du comité exécutif Olivier Biron reprend son siège.

CE2662

Aide financière au bénéfice d'organismes de la communauté

Document d'aide à la décision [DVC-SPO-2025-016](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder l'aide financière aux organismes de la communauté, indiquée au sommaire décisionnel DVC-SPO-2025-016, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE2663

Aide financière au bénéfice d'organismes de la communauté

Document d'aide à la décision [DVC-SPO-2025-017](#)

Il est résolu d'accorder l'aide financière à des organismes de la communauté, indiquée au sommaire décisionnel DVC-SPO-2025-017, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE2664

Affectation du solde disponible de règlements d'emprunt fermés au remboursement par anticipation lors des émissions d'obligations de février, mai et novembre 2026

Document d'aide à la décision [FIN-2025-057](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter les soldes disponibles des règlements d'emprunts identifiés ci-dessous à la réduction du solde de l'emprunt d'où provient le solde disponible lors de son refinancement :

- RV-2009-08-50 : 40 900 \$;
 - RV-2012-11-58 : 163 998 \$;
 - RV-2016-15-44 : 101 700 \$;
 - RV-2019-19-06 : 10 400 \$.
-

CE2665

Création de la commission des finances et de l'administration

Document d'aide à la décision [DG-2025-015](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de créer la commission des finances et de l'administration, jointe au sommaire décisionnel DG-2025-015.

CE2666

Création de la commission de l'eau et de l'environnement

Document d'aide à la décision [DG-2025-016](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de créer la commission de l'eau et de l'environnement, jointe au sommaire décisionnel DG-2025-016.

CE2667

Création de la commission de la planification intégrée du territoire

Document d'aide à la décision [DG-2025-017](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de créer la commission de la planification intégrée du territoire, jointe au sommaire décisionnel DG-2025-017.

CE2668

Création de la commission de la sécurité urbaine

Document d'aide à la décision [DG-2025-018](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de créer la commission de la sécurité urbaine, jointe au sommaire décisionnel DG-2025-018.

CE2669

Création de la commission des services à la communauté

Document d'aide à la décision [DG-2025-019](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de créer la commission des services à la communauté, jointe au sommaire décisionnel DG-2025-019.

CE2670

Abolition de comités et commissions et abrogation de résolutions afférentes

Document d'aide à la décision [DG-2025-021](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'abolir les commissions et

les comités et d'abroger en conséquence les résolutions afférentes indiquées au sommaire décisionnel DG-2025-021.

CE2671

Avis de motion du Règlement RV3573 abrogeant le Règlement RV-2002-00-21 constituant la Commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville et dépôt de projet de règlement

Document d'aide à la décision [DG-2025-022](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance, le Règlement RV3573 abrogeant le Règlement RV-2002-00-21 constituant la Commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville, et de déposer le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel DG-2025-022.

Ce règlement a pour objet d'abroger la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville.

CE2672

Adoption du Règlement RV3573 abrogeant le Règlement RV-2002-00-21 constituant la Commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville

Document d'aide à la décision [DG-2025-022](#)

À une séance subséquente de l'avis de motion et du dépôt de projet de règlement et au plus tôt le deuxième jour suivant la tenue de celle-ci, il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV3573 abrogeant le Règlement RV-2002-00-21 constituant la Commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville, joint au sommaire décisionnel DG-2025-022.

CE2673

Avis de motion du Règlement RV3574 abrogeant le Règlement RV-2003-01-45 constituant la Commission consultative de la culture et dépôt de projet de règlement

Document d'aide à la décision [DG-2025-023](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance, le Règlement RV3574 abrogeant le Règlement RV-2003-01-45 constituant la Commission consultative de la culture, et de déposer le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel DG-2025-023.

Ce règlement a pour objet d'abroger la commission consultative de la culture.

CE2674

Adoption du Règlement RV3574 abrogeant le Règlement RV-2003-01-45 constituant la Commission consultative de la culture

Document d'aide à la décision [DG-2025-023](#)

À une séance subséquente de l'avis de motion et du dépôt de projet de règlement et au plus tôt le deuxième jour suivant la tenue de celle-ci, il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV3574 abrogeant le Règlement RV-2003-01-45 constituant la Commission consultative de la culture, joint au sommaire décisionnel DG-2025-023.

Le membre du comité exécutif Daniel Saindon quitte son siège.

CE2675

Avis de motion du Règlement RV3572 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville et dépôt du projet de règlement

Document d'aide à la décision [FIN-2025-058](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner avis qu'il sera

soumis lors d'une prochaine séance, le Règlement RV3572 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville, et de déposer le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel FIN-2025-058.

Ce règlement a pour objet de fixer la tarification applicable pour l'ensemble des biens et services offerts par la Ville.

CE2676

Adoption du Règlement RV3572 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville

Document d'aide à la décision [FIN-2025-058](#)

À une séance subséquente de l'avis de motion et du dépôt de projet de règlement et au plus tôt le deuxième jour suivant la tenue de celle-ci, il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV3572 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville, joint au sommaire décisionnel FIN-2025-058.

Le membre du comité exécutif Anne-Marie Tremblay quitte son siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le membre du comité exécutif Anne-Marie Tremblay reprend son siège.

CE2677

Dépôt du registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du conseil de la Ville de Lévis, d'une valeur excédant 200 \$

Document d'aide à la décision [GRE-2025-055](#)

Le registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du conseil de la Ville de Lévis, joint au sommaire décisionnel GRE-2025-055, est déposé à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce registre à la prochaine séance du conseil de la Ville.

Le membre du comité exécutif Daniel Saindon reprend son siège.

CE2678

Désignations de membres du conseil de la Ville à titre de membres de commissions, de comités et d'organismes

Document d'aide à la décision [DG-2025-020-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner les membres du conseil de la Ville aux différents comités, commissions et organismes, indiqués au sommaire décisionnel DG-2025-020-R-1.

Sous réserve de l'entrée en vigueur du Règlement RV3576 modifiant le Règlement RV3554 constituant le comité consultatif d'urbanisme, il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner les membres du conseil de la Ville à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme, indiqués au sommaire décisionnel DG-2025-020-R-1, de même que de décréter que ces désignations prennent effet le jour de l'entrée en vigueur de ce règlement.

Sous réserve de l'entrée en vigueur du Règlement RV3575 modifiant le Règlement RV3555 constituant le comité consultatif d'urbanisme en patrimoine, il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner les membres du conseil de la Ville à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine, indiqués au sommaire décisionnel DG-2025-020-R-1, et de décréter que ces désignations prennent effet le jour de l'entrée en vigueur de ce règlement.

Suspension de la séance

La séance du comité exécutif du deux décembre deux mille vingt-cinq est suspendue à douze heures quarante jusqu'à treize heures vingt-cinq.

Reprise de la séance

La séance du comité exécutif du deux décembre deux mille vingt-cinq est reprise à treize heures vingt-cinq.

Sont présents : les membres du comité exécutif Olivier Biron, Benoit Forget-Chiasson, Daniel Saindon, Mélanie Sicotte et Anne-Marie Tremblay formant quorum sous la présidence du président Steven Blaney.

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint – planification intégrée du territoire, Suzanne Breton, directrice générale adjointe – service à la communauté et intelligence d'affaires par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général, Jean Sébastien Gagnon, directeur général adjoint - sécurité publique et affaires corporatives, Richard Côté, directeur adjoint du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE2679

Embauche d'une Directrice générale adjointe – services à la communauté et intelligence d'affaires à la Direction générale

Document d'aide à la décision [GCH-2025-082-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'embaucher Annie Gaudreault, à titre de Directrice générale adjointe – services à la communauté et intelligence d'affaires à la Direction générale et d'autoriser le maire et la greffière ou la greffière adjointe et assistante-greffière ou le conseiller juridique et assistant-greffier à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties, joint au sommaire décisionnel GCH-2025-082-R-1.

CE2680

Intervention à l'acte de cession finale concernant le lot 6 628 967 du cadastre du Québec à intervenir entre l'Office municipal d'habitation de Lévis et Mission unitaînés

Document d'aide à la décision [APGI-GI-2025-039](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'intervenir à l'acte de cession finale concernant le lot 6 628 967 du cadastre du Québec, à intervenir entre l'Office municipal d'habitation de Lévis et Mission unitaînés et d'autoriser le maire et la greffière ou la greffière adjointe et assistante-greffière ou le conseiller juridique et assistant-greffier à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, aux fins suivantes :

- de déclarer et garantir à l'Office municipal d'habitation de Lévis, les mêmes déclarations et garanties octroyées à Mission unitaînés suivant les termes de l'accord-cadre et de la cession initiale, incluant de ce fait le consentement de la Ville à ce que le cessionnaire soit l'Office municipal d'habitation de Lévis;
 - d'accorder la mainlevée du droit de résolution résultant de l'acte de cession initiale portant le numéro 28 751 351, publié le 11 juin 2024 au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis;
- conditionnellement à la conclusion de l'acte de cession finale, d'autoriser la conclusion d'une quittance en faveur de Mission unitaînés et d'autoriser le maire et la greffière ou la greffière adjointe et assistante-greffière ou le conseiller juridique et assistant-greffier à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE2681

Calendrier des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année 2026

Document d'aide à la décision [GRE-2025-050](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le calendrier des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année 2026, joint au sommaire décisionnel GRE-2025-050.

CE2682

Calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2026

Document d'aide à la décision [GRE-2025-051](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2026, joint au sommaire décisionnel GRE-2025-051.

CE2683

Avis de motion du Règlement RV3577 modifiant le Règlement RV3511 sur le traitement des membres du conseil de la Ville, dépôt du projet de règlement et présentation du projet de règlement

Document d'aide à la décision [GRE-2025-054-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance d'adopter le Règlement RV3577 modifiant le Règlement RV3511 sur le traitement des membres du conseil de la Ville et de déposer le projet de règlement, tel que joint au sommaire décisionnel GRE-2025-054-R-1.

Ce règlement a pour objet de modifier le traitement des membres du conseil de la Ville, soit en y apportant un ajustement à la rémunération de base et additionnelle.

Il est enfin résolu de recommander au membre du conseil de la Ville, qui donnera l'avis de motion du Règlement RV3577 modifiant le Règlement RV3511 sur le traitement des membres du conseil de la Ville, de présenter le Projet de règlement, selon la présentation jointe au sommaire décisionnel GRE-2025-054-R-1.

CE2684

Adoption du Règlement RV3577 modifiant le Règlement RV3511 sur le traitement des membres du conseil de la Ville

Document d'aide à la décision [GRE-2025-054-R-1](#)

À une séance subséquente de l'avis de motion, du dépôt de projet de règlement, de la présentation du projet de règlement, de l'avis public de la greffière annonçant l'adoption du règlement et au plus tôt le vingt-deuxième jour suivant la publication de cet avis, il est résolu de recommander au conseil de la Ville

d'adopter le Règlement RV3577 modifiant le Règlement RV3511 sur le traitement des membres du conseil de la Ville, joint au sommaire décisionnel GRE-2025-054-R-1, lors d'une séance ordinaire de ce conseil.

CE2685

Avis de motion du Règlement RV3575 modifiant le Règlement RV3555 constituant le comité consultatif d'urbanisme en patrimoine et dépôt du projet de règlement

Document d'aide à la décision [URBA-CUMB-2025-038](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance, le Règlement RV3575 modifiant le Règlement RV3555 constituant le comité consultatif d'urbanisme en patrimoine, et de déposer le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel URBA-CUMB-2025-038.

Ce règlement a pour objet de modifier la composition des membres du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine.

CE2686

Adoption du Règlement RV3575 modifiant le Règlement RV3555 constituant le comité consultatif d'urbanisme en patrimoine

Document d'aide à la décision [URBA-CUMB-2025-038](#)

À une séance subséquente de l'avis de motion et du dépôt de projet de règlement et au plus tôt le deuxième jour suivant la tenue de celle-ci, il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV3575 modifiant le Règlement RV3555 constituant le comité consultatif d'urbanisme en patrimoine, joint au sommaire décisionnel URBA-CUMB-2025-038.

CE2687

Avis de motion du Règlement RV3576 modifiant le Règlement RV3554 constituant le comité consultatif d'urbanisme et dépôt du projet de règlement
Document d'aide à la décision [URBA-CUMB-2025-040](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance, le Règlement RV3576 modifiant le Règlement RV3554 constituant le comité consultatif d'urbanisme, et de déposer le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel URBA-CUMB-2025-040.

Ce règlement a pour objet de modifier la composition des membres du comité consultatif d'urbanisme.

CE2688

Adoption du Règlement RV3576 modifiant le Règlement RV3554 constituant le comité consultatif d'urbanisme
Document d'aide à la décision [URBA-CUMB-2025-040](#)

À une séance subséquente de l'avis de motion et du dépôt de projet de règlement et au plus tôt le deuxième jour suivant la tenue de celle-ci, il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV3576 modifiant le Règlement RV3554 constituant le comité consultatif d'urbanisme, joint au sommaire décisionnel URBA-CUMB-2025-040.

CE2689

Dépôt du registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du personnel d'un cabinet, d'une valeur excédant 200 \$
Document d'aide à la décision [GRE-2025-056](#)

Le registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage du personnel d'un cabinet, joint au sommaire décisionnel GRE-2025-056, est déposé à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce registre à la prochaine séance du conseil de la Ville.

CE2690

Aide financière à des organismes de la communauté

Document d'aide à la décision [GRE-2025-057](#)

Il est résolu d'accorder l'aide financière à des organismes de la communauté, indiquée à la fiche de prise de décision GRE-2025-057, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

Suspension de la séance

La séance du comité exécutif du deux décembre deux mille vingt-cinq est suspendue à quatorze heures cinquante jusqu'à quinze heures trois.

Reprise de la séance

La séance du comité exécutif du deux décembre deux mille vingt-cinq est reprise à quinze heures trois.

Sont présents : les membres du comité exécutif Olivier Biron, Benoit Forget-Chiasson, Daniel Saindon, Mélanie Sicotte et Anne-Marie Tremblay formant quorum sous la présidence du président Steven Blaney.

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint – planification intégrée du territoire, Suzanne Breton, directrice générale adjointe – service à la communauté et intelligence d'affaires par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général, Jean Sébastien Gagnon, directeur général adjoint - sécurité publique et affaires corporatives, Richard Côté, directeur adjoint du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

CE2691

Levée de la séance

La séance est levée à 16 h 34.

Steven Blaney, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire